

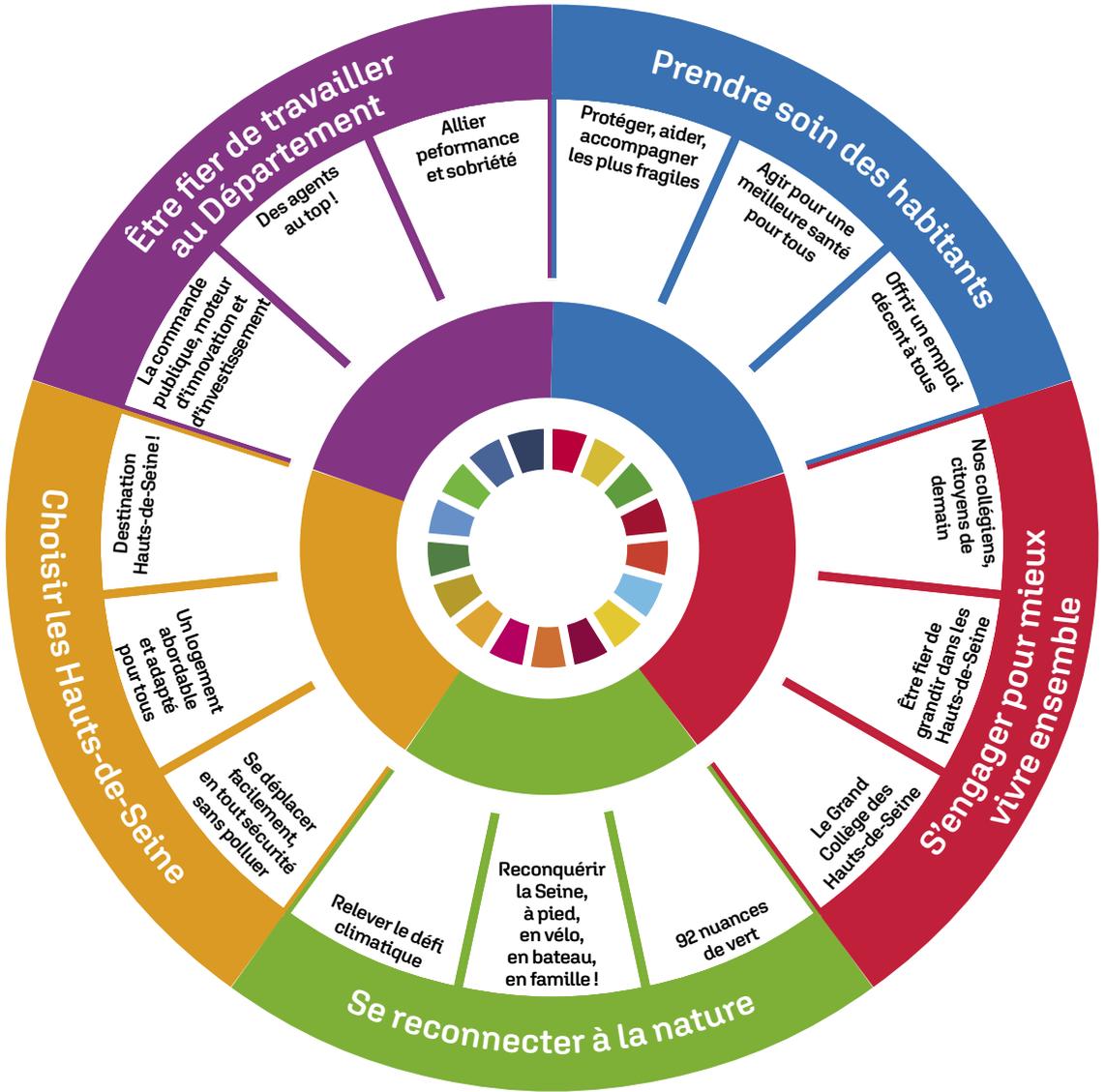
HDS+

AGENDA



Final

LA ROSACE DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



HDS+ est un supplément de HDSmag

HDSmag
57 rue des Longues Raies
92731 Nanterre cedex

HDSmag@hauts-de-seine.fr

Directeur de la publication
Georges Siffredi
Directeur de la communication
Muriel Hoyaux
Rédacteur en chef
Rafaël Mathieu
Rédaction
Nicolas Gomont
et Pauline Vinatier
Photo / Responsable
Jean-Philippe Ancel

Iconographe
Céline Massoulier
Conception graphique
et mise en page
Cyril Maciet

Couverture Pinel
Impression
Maurly
45330 Malesherbes

HDS+ est imprimé sur papier 100 % recyclé.

UNE APPROCHE POSITIVE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE



CD092/JULIA BRECHLER

Georges Siffredi
Président
du Département
des Hauts-de-Seine

Depuis de nombreuses années, notre Département s'engage résolument en faveur du développement durable et de la transition écologique, avec des dispositifs forts et structurants. Notre Stratégie Nature ou notre Plan Vélo, qui se déploient progressivement, en sont des témoignages éloquentes. Face à l'accélération du changement climatique et à la nécessité de s'adapter à ses effets, nous avons voulu nous doter d'un cadre global et cohérent à travers l'adoption de notre Agenda 2030.

J'ai souhaité que cette feuille de route stratégique mette en avant une approche positive du développement durable, sans *a priori* dogmatique, en montrant qu'on ne saurait réduire notre action à une simple accumulation de restrictions ou d'interdits. Il nous faut, bien au contraire, continuer de transformer les contraintes en opportunités pour se projeter, tous ensemble, dans ce futur désirable.

C'est dans cet objectif de lisibilité et de visibilité que j'ai également tenu à ce que notre Agenda 2030 réponde à des objectifs précis et identifie les leviers que nous pouvons activer pour améliorer les performances du Département. Nous avons ainsi retenu cinq grands enjeux sur lesquels nous concentrerons notre travail : le bien-être des habitants – qui regroupe l'ensemble des dispositifs que nous menons dans le domaine des solidarités –, la jeunesse et la citoyenneté, le climat et la biodiversité, le développement durable comme levier de l'attractivité des Hauts-de-Seine et, enfin, la nécessaire exemplarité dans la conduite même de notre administration départementale. Tous sont nourris par des projets concrets qui se concentrent sur cette première échéance de 2030, afin d'agir rapidement et efficacement.

Ensemble, nous continuerons ainsi d'écrire, dans la durée, l'histoire des Hauts-de-Seine et de forger durablement l'identité de notre Département, terre d'innovation, de talents et de réussites partagées, au service de tous les Alto-Séquanais. ■

LA FEUILLE DE ROUTE POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Dix-sept objectifs pour la prospérité et la solidarité

Approuvés par les 193 États-nations, ces objectifs de développement durable (ODD) donnent la marche à suivre pour faire face à une série de défis planétaires : climat, biodiversité, énergie, eau, pauvreté, lutte contre les discriminations, paix, justice, éducation... À l'image des enjeux sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils répondent, ces « ODD » sont foncièrement interconnectés et doivent être travaillés de front, les interventions dans un domaine affectant les résultats dans d'autres.

www.un.org 

ÉVALUATION ANNUELLE

L'Agenda 2030 s'inscrit dans une démarche de progrès mesurables et fera l'objet d'une évaluation annuelle lors de la présentation du rapport de développement durable.

Le Département des Hauts-de-Seine formalise sa stratégie globale en faveur de la transition écologique et solidaire à travers un Agenda 2030. Ce n'est pas un simple rapport de développement durable, démarche déjà mise en place par la collectivité, mais un outil transversal qui vient renforcer la cohérence de l'ensemble des politiques départementales. Cinq enjeux majeurs liés aux compétences et champs d'intervention départementaux, ont été identifiés : prendre soin des habitants, s'engager pour mieux vivre ensemble, se reconnecter à la nature, développer le rayonnement et l'attractivité des Hauts-de-Seine et enfin, l'exemplarité de la conduite même de l'administration départementale. Chacune des missions est nourrie par des actions déjà engagées et par des actions projetées d'ici à 2030 et la contribution de ce plan aux 17 objectifs onusiens est systématiquement rappelée. ■



DES PÔLES SOCIAUX AU PLUS PRÈS DU TERRAIN

Engagé dans la modernisation de ses sites sociaux de proximité, le Département développe une offre accessible et adaptée à tous, de la petite enfance au grand âge.



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

PÔLE S
DÉPART

LE CHIFFRE

20 minutes

Le schéma d'implantation du Département prévoit qu'à terme tout Alto-Séquanais se trouve au maximum à 20 minutes en transport d'un pôle social ou, quand ce n'est pas le cas, à 15 minutes à pied d'une antenne de proximité.

Sept pôles sociaux regroupent déjà sur un seul et même site l'ensemble de l'offre de la collectivité en matière de solidarités.

Les récentes ouvertures des pôles d'Asnières-Gennevilliers et d'Issy-Vanves-Clamart fin 2023, puis d'Antony-Sceaux et de Clichy-Levallois ces dernières semaines, participent à l'évolution et au renforcement du maillage des services de solidarités territoriales (SST) pour mieux faire coïncider implantations et bassins de vie, avec à terme quatorze STT contre treize actuellement.

Sur ces sites, la multidisciplinarité des équipes permet une prise en charge complète et coordonnée des usagers dans tous les domaines de l'action sociale et médico-sociale départementale : protection maternelle et infantile, santé sexuelle, action sociale et insertion, prévention et protection de la jeunesse, autonomie des personnes âgées et handicapées... Les pôles sociaux, dotés d'espaces numériques en libre-service, peuvent également proposer un accompagnement aux démarches numériques. Ils répondent ainsi aux besoins des plus fragiles et accompagnent au quotidien les Alto-Séquanais. ■

La caravane solidaire

Mis en place en 2022 par le Département et ses partenaires, dont l'Agence régionale de santé et la Caisse d'allocations familiales, ce dispositif itinérant permet aux services sociaux territoriaux et aux associations de prévention santé d'aller au-devant des publics les plus fragilisés, en particulier dans les quartiers relevant de la politique de la ville.

**SOCIAL
TEMENTAL**

UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ POUR LES COLLÉGIENS

Le Département met tout en œuvre pour offrir aux élèves des 98 collèges publics de bonnes conditions d'accueil, en phase avec les exigences de développement durable.

Les élèves sont associés depuis 2020 à la réflexion sur la végétalisation des cours de collèges dans le cadre du programme départemental Îlots verts. Fruit de cette démarche participative, une nouvelle génération d'espaces extérieurs voit le jour, plus conviviaux et favorisant la mixité des usages mais aussi plus durables grâce au recours à des matériaux issus du réemploi et à leurs ombrages qui participent à la lutte contre les îlots de chaleur en ville.

Dans ses bâtiments scolaires le Département a initié dès 2012 une stratégie de performance énergétique et vise une baisse globale de 40 % de la consommation pour un confort d'usage accru, que ce soit pour les rénovations ou réhabilitations lourdes ou pour les nouvelles constructions (atteinte des niveaux E3C1 du label E+C-). Là encore les usagers sont associés à ce tournant. Depuis 2022-2023, le challenge CUBE. S invite ainsi la communauté éducative à se saisir des questions énergétiques en encourageant l'évolution des comportements. ■



Des MéDDailles pour le développement durable

Ce dispositif spécifique au Département valorise les éco-collèges publics et privés sous contrat, en permettant à leurs élèves de s'engager concrètement et de façon pédagogique dans la construction d'une société plus écologique. Une grande diversité d'actions sont conduites chaque année, comme des projets au bénéfice de l'économie circulaire ou de la sensibilisation aux écogestes, des idées pour donner une seconde vie aux matériaux ou préserver la biodiversité et améliorer la connaissance de la nature... À l'issue d'une grande cérémonie organisée en juin à La Seine Musicale, tous les participants se parent de bronze, d'argent ou d'or, tandis que le Prix du Jury, doté de 5 000 €, est décerné à l'équipe lauréate pour lui permettre de développer son idée innovante. En 2023, 49 collèges ont pris part à ce dispositif et 111 médailles ont été décernées.

LE CHIFFRE

40

Le Département veut créer 40 îlots verts dans les collèges d'ici à 2030 (sept ont déjà été livrés)

L'îlot vert du collège Georges-Pompidou, à Courbevoie.

CINQ MISSIONS ET EXEMPLES D' ACTIONS

CONTRIBUER À UNE OFFRE D'EMPLOI DÉCENTE POUR TOUS :

Offrir à 100 % des bénéficiaires du RSA
un accompagnement adapté
à leurs besoins.

AGIR POUR UNE MEILLEURE SANTÉ POUR TOUS :

Améliorer la prise en charge de la santé
mentale des enfants et des adolescents.

AIDER, PROTÉGER, ACCOMPAGNER

LES PLUS FRAGILES :

Co-construire un service public
départemental de l'autonomie
offrant aux personnes âgées et à
leurs aidants un parcours sans
rupture et une approche globale
via la plateforme « Mon espace
autonomie ».

1 BIEN-ÊTRE :
« **PRENDRE
SOIN DES HABITANTS** »



2

JEUNESSE ET CITOYENNETÉ : « S'ENGAGER POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE »

NOS COLLÉGIENS, CITOYENS DE DEMAIN :

Améliorer encore l'environnement scolaire des collégiens pour qu'ils s'épanouissent, révèlent leurs talents et deviennent des citoyens engagés. Créer un pack « Collèges 2030 » incarnant une offre globale de qualité autour des bâtiments, des espaces extérieurs, des programmes périscolaires, des offres sportives et culturelles, des événements festifs et éducatifs.

ÊTRE FIER DE GRANDIR DANS LES HAUTS-DE-SEINE :

Promouvoir l'égalité des chances, en particulier auprès des jeunes.

LE GRAND COLLÈGE DES HAUTS-DE-SEINE :

Créer un programme de conférences, de débats et d'animations sur les enjeux du développement durable associant les jeunes et, plus largement, les Alto-Séquanais.

3 CLIMAT ET BIODIVERSITÉ : « SE RECONNECTER À LA NATURE »

LA STRATÉGIE NATURE DÉPARTEMENTALE :

Créer et labelliser 5 nouveaux
parcs départementaux.
Objectif : un espace vert
○ accessible en moins de
15 minutes pour
chaque habitant.

RECONQUÉRIR LA SEINE, À PIED, À VÉLO, EN BATEAU OU EN FAMILLE :

Permettre la baignade
à la base nautique
départementale de
l'Île-de-Monsieur,
à Sèvres.

RELEVER LE DÉFI CLIMATIQUE :

- Accélérer le déploiement des énergies renouvelables pour produire de la chaleur et de l'électricité verte accessibles à tous.
- Développer les îlots de fraîcheur dans les collèges (îlots verts), le long des routes départementales et augmenter la couverture arborée du territoire.

CARTE

**« DESTINATION
HAUTS-DE-SEINE » :
FAIRE DU TERRITOIRE
UNE DESTINATION
POUR LES LOISIRS :**

Déployer un tourisme durable
sur le territoire des Hauts-de-Seine.

**4 ATTRACTIVITÉ ET
RAYONNEMENT :
« CHOISIR LES
HAUTS-DE-
SEINE »**

**SE DÉPLACER
FACILEMENT, EN
TOUTE SÉCURITÉ
ET SANS POLLUER :**
Aménager 120 km de voies
supplémentaires dans
le cadre du plan vélo
2022-2028.

**VERS UN
LOGEMENT
ABORDABLE ET
ADAPTÉ POUR TOUS :**

Produire 10 000 logements
abordables d'ici à 2032
avec le bailleur départemental
Hauts-de-Seine Habitat.

DE VISITE



hauts-de-seine
LE DÉPARTEMENT

**ALLIER
PERFORMANCE
ET SOBRIÉTÉ :**

Moins de 2 % des dépenses budgétaires annuelles ayant
un impact défavorable, au sens du budget vert,
sur les composantes du développement durable.

5

**ADMINISTRATION
RESPONSABLE :
« ÊTRE FIER DE TRAVAILLER
AU DÉPARTEMENT »**

ROKO
VOKO

FAIRE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le Département anticipe la création de cinq nouveaux parcs départementaux et favorise l'émergence d'énergies locales, décarbonées et à prix optimal.

Conformément à sa Stratégie nature, la collectivité œuvre à la préservation et à l'extension de ses 3 300 hectares de parcs, jardins, promenades et forêts éco-gérés. L'objectif est de garantir la présence d'un espace de nature à moins de 15 minutes à pied de chaque Alto-Séquanais. Le tout, suivant l'ambition de les relier progressivement entre eux, au fil d'une trame verte appelée à structurer le territoire de part en part : la « Grande Promenade des Hauts-de-Seine », véritable colonne vertébrale prenant sa source au Nord, au parc des Chanteraines, pour s'écouler jusqu'au Sud, en débouchant au Domaine départemental de Sceaux. Refuges pour

la biodiversité, les espaces de nature sont aussi une garantie de fraîcheur en ville. Il convient donc de les valoriser pour leur intérêt environnemental mais aussi social, historique et paysager. C'est la logique transversale qui a guidé l'extension du parc du Chemin de l'Île, à Nanterre, un premier accroissement inauguré en décembre et qui augure d'autres poussées : 2,2 ha en 2025, puis 5 ha au-delà (projet à l'étude). Un plan d'actions pour la période 2026-2030 poursuivra cette ambition, marquée par l'ouverture de cinq nouveaux parcs départementaux, tous amenés à rejoindre les vingt-sept « espaces naturels sensibles » actuellement labellisés.

Booster les énergies renouvelables

Afin de coordonner des initiatives encore isolées, le Département a adopté le principe de la création d'une société d'économie mixte locale (SEML) dédiée aux énergies vertes. Cet opérateur départemental permettra d'accélérer le déploiement des énergies renouvelables et de développer un véritable *mix* énergétique : géothermie, photovoltaïque, biomasse...

Trois projets sont d'ores et déjà lancés :

- **Le futur parc de la Roseraie**, à Châtenay-Malabry, plus de 8 hectares de verdure jusqu'à rattachés au Creps et fermés au public.
- **Le futur jardin de l'Île Seguin**, 2 hectares à Boulogne-Billancourt, dessiné par le paysagiste Michel Desvignes.
- **Le futur parc de la Colline Rodin**, à Meudon, en contrebas du jardin de la Villa des Brillants (musée Rodin) et jusqu'à l'entrée des carrières Arnaudet. ■

LE CHIFFRE

30 000

arbres seront plantés dans le cadre du « plan Canopée », qui vise à oxygéner la ville face au changement climatique.

RAPPROCHER LA SEINE DES HABITANTS

Le Département va poursuivre sa reconquête du fleuve, en aménageant huit nouveaux kilomètres de berges, ouvrant ainsi la voie au développement de la mobilité fluviale.

Élaboré avec les acteurs locaux, le schéma départemental d'aménagement des berges de Seine vise la poursuite du déploiement de ce grand parc en devenir au bord de l'eau, long de 39 kilomètres et mieux connu sous le nom de « Promenade bleue ». Depuis 2006, près de 15 kilomètres de linéaires rénovés propices à la pratique sportive et à la détente ont déjà été rendus aux Alto-Séquanais, toujours plus demandeurs de cette nature en ville, qui agit en rempart contre les vagues de chaleur estivale. Et c'est dans une logique de mixité d'usages, pour les ouvrir à tous, que ces cheminements végétalisés font coïncider nouvelles mobilités, activités de loisirs et développement économique tourné vers le fleuve.

Les transformations à venir concernent :

- **les berges de Courbevoie aval**, sur 550 mètres. Début des travaux début 2025.
- **les berges de Gennevilliers**, sur 550 mètres au niveau de l'estacade des Mariniers. Horizon 2026.
- **les berges d'Asnières**, sur 880 mètres entre le pont d'Asnières et le pont de Clichy. Horizon 2027.
- **les berges de Suresnes/Puteaux**, par une première phase de concertations début 2024 avec les riverains. ■

LE CHIFFRE

2,5 %

Grâce à son nouveau bassin de rétention d'Antony, le Département se donne les moyens de réduire à 2,5 % les rejets du réseau d'assainissement en Seine.

La Seine, un levier pour le tourisme durable

Le Département, désireux de développer le tourisme fluvial, veut embarquer plus de 10 000 passagers à la découverte du patrimoine alto-séquanais, au fil de l'eau, grâce à la mise en service de sa navette électro-solaire, de retour en septembre, après une première expérimentation l'an dernier. Parallèlement, l'animation du fleuve et de ses berges va se poursuivre, dans une logique de promotion d'un tourisme itinérant doux et respectueux de l'environnement. À cet égard, une Charte du tourisme durable est en cours d'élaboration, suivant une démarche de co-construction avec l'ensemble des acteurs du secteur.

Les berges aménagées du quai de Clichy, le long de la RD1.

LES HAUTS-DE-SEINE INVESTISSENT DANS LES MOBILITÉS PLURIELLES

Le Département prépare l'avenir grâce au déploiement de 120 kilomètres d'itinéraires cyclables supplémentaires, couplé à la prolongation de plusieurs lignes de tramway.

A lors que 20 % des déplacements en voiture représentent moins d'un kilomètre de distance, les circulations douces s'imposent, dans l'idéal d'un monde décarboné, comme une alternative durable à l'usage individuel de l'automobile. C'est pourquoi 70 % de la voirie départementale va être équipée d'aménagements cyclables sécurisés, résorbant les coupures urbaines et naturelles, à la faveur du déploiement de 120 kilomètres d'itinéraires supplémentaires d'ici 2028. Cette extension du réseau, construit par anticipation depuis vingt ans par le Département, s'accompagnera d'une offre

de stationnement étoffée - aux abords des collèges, lycées et gares notamment - et de points de services dédiés (bornes de réparation, stations de gonflages...). La sensibilisation au « réflexe vélo » sera quant à elle amplifiée, de même que le développement de la marque nationale « Accueil Vélo », qui vise à attirer les cyclotouristes sur les trois itinéraires majeurs que sont la Seine à Vélo, l'Avenue Verte Londres-Paris et la Véloscénie. Au terme de son plan vélo 2022-2028, le Département aura ainsi investi 150 M€ supplémentaires au profit de l'émergence d'une « culture vélo » dans les Hauts-de-Seine. ■

LE CHIFFRE

100 %

Le Département s'engage à rendre accessible la totalité de la voirie départementale aux personnes à mobilité réduite (PMR).

Des transports interconnectés, gages d'attractivité

L'avenir, c'est aussi la mise en chantier de nouvelles lignes de tramway, au travers de l'extension du T1 entre Asnières-Colombes et Rueil (lancement des travaux en 2025) et celle du T10 jusqu'à Clamart. Dans le prolongement de la mise en service du RER E, à Nanterre, en 2024, le Département se tient prêt à soutenir l'extension des lignes de métros 2, 3, 4, 10 et 12 dans les Hauts-de-Seine, en phase d'étude. Sans oublier la réalisation des abords des gares alto-séquanaises du Grand Paris Express (lignes 15 et 18), en y facilitant l'interconnectivité des moyens de transport, dans une logique d'attractivité et d'intermodalité.

Le Domaine départemental de Sceaux fait partie des nombreuses destinations touristiques accessibles à vélo.

UN LOGEMENT ABORDABLE POUR PLUS DE MIXITÉ SOCIALE

En s'appuyant sur l'office public Hauts-de-Seine Habitat, le Département accompagne la production de 10 000 logements supplémentaires d'ici à 2032, tout en veillant à l'adaptation et à la rénovation énergétique de l'ensemble de son parc.

150 M€ pour « Quartier d'avenir - Hauts-de-Seine »

Constructions de logements, requalifications d'espaces publics, créations de crèches, de groupes scolaires, d'équipement publics... Grâce à une enveloppe pluriannuelle de 150 M€, le Département va poursuivre la rénovation urbaine de ses quartiers d'avenir, confrontés à des dysfonctionnements sociaux, urbains et économiques. Les villes d'Asnières, Clamart, Clichy, Malakoff, Gennevilliers et Nanterre sont d'ores et déjà concernées par ce dispositif, au service de la cohésion territoriale et de l'égalité des chances et seront rejointes par d'autres communes dans les prochaines années.

Parce que bien vivre dans les Hauts-de-Seine suppose de pouvoir bien s'y loger, le Département a fait l'acquisition en 2022 de 70 M€ de titres participatifs émis par le bailleur social Hauts-de-Seine Habitat, lui donnant ainsi les moyens de construire 10 000 logements sociaux, intermédiaires et en accession sociale en dix ans. Cette diversité de l'offre devant conforter l'ouverture du parc immobilier alto-séquanais à toutes les classes sociales.

Son déploiement sera porté en priorité dans des zones carencées, dans le but d'y renforcer cette mixité, tout en offrant à chaque habitant la possibilité de se rapprocher de son bassin d'emploi. Plus globalement, cet accompagnement s'inscrit dans la mise en œuvre de l'échéancier de la « loi Climat & Résilience », pour un parc social renouvelé, adapté aux défis du changement climatique et du vieillissement de la population. En 2022, le Département a déjà doublé son aide à Hauts-de-Seine Habitat pour l'entretien la rénovation et l'adaptation de son patrimoine, qui s'élève désormais à 12 M€ par an. ■

LE CHIFFRE

1 000

Logements du parc privé seront aidés chaque année pour réaliser des travaux de rénovation énergétique ou de maintien à domicile des personnes âgées et handicapées.

La rénovation des tours Aillaud, à Nanterre, est financée à hauteur de 17 M€ par le Département.

QUATRE RÉCITS D'ANTICIPATION POUR RÊVER LES HAUTS-DE-SEINE DE DEMAIN



BIEN-ÊTRE

L'espérance de vie des habitants est la plus haute de France. Des retraités quittent la Côte-d'Azur, trop étouffante, pour venir dans le Département : un lieu de vie agréable où habiter, se déplacer, se soigner, se divertir... Ce « tout à proximité » attire également les familles et les jeunes actifs.

L'aide sociale est optimale ; facile à contacter et rapide à agir pour les ayants-droits. La veille des services est efficace et couvre tout le territoire, tous les âges, tous les handicaps.

Les véhicules sont électriques et circulent désormais **sans bruit** dans les rues. **La pollution de l'air a presque disparu.** Le bruit aussi ! Les vélos et les piétons circulent sur des **rues apaisées et paysagées.** Au printemps, on peut entendre le chant de plus 100 espèces d'oiseaux différentes.

20



JEUNESSE ET CITOYENNETÉ

Les Hauts-de-Seine sont devenus la **pépinière des talents du pays.** Les meilleurs collèges sont ici, et c'est toute la filière éducative qui est devenue exemplaire.

L'engagement écologique du Département a fait émerger une nouvelle forme de contrat social, avec une participation active des citoyens, qui animent des projets coopératifs de recyclage, de réparation, de partage des biens.

3 CLIMAT ET BIODIVERSITÉ

Les Hauts-de-Seine sont parvenus à la **neutralité carbone**. La géothermie et les chaufferies biomasse alimentent en chaleur et en froid les immeubles. Les toits sont principalement couverts de panneaux solaires. La chaleur issue de nos activités est systématiquement récupérée et réutilisée.

Le climat s'est malgré tout modifié. Pour faire face au réchauffement, le Département s'est largement végétalisé, y compris les immeubles. Les grandes tours de La Défense exposent des jardins en *rooftop* avec des vues uniques sur la capitale.

Le Département s'est largement ouvert sur la Seine. Les promenades en Seine sont toutes connectées à une grande trame verte reliant parcs, jardins et forêts.



50

4 ATTRACTIVITÉ ET RAYONNEMENT

Les équipements culturels et sportifs du Département sont réputés et **concurrentent de prestigieuses institutions parisiennes**.

Les entreprises de La Défense innovent dans les technologies vertes : captation du carbone, *cleantechs*, *lowtechs*, *smart grid*, industries circulaires. Tous les ans, un salon international rassemble les experts du monde entier. Artisans, commerçants, employés, ouvriers ou ingénieurs travaillent à moins de 30 minutes de leur habitation. Les talents se disputent pour venir travailler dans le **Département, classé « meilleur cadre de vie en France »**. Un parc de logements abordables et adaptés aux revenus des ménages **permet de répondre aux besoins de tous**. L'offre est diversifiée pour s'adapter aux différentes étapes de la vie.



ROKO
VOKO

Musée **Domaine de Sceaux**
départemental



21 JUIN 2024
31 DÉC. 2024
à l'Orangerie



EXPOSITION
Roues libres
la grande histoire du vélo

Illustration de l'Orangerie de Sceaux par l'artiste français Pierre-Philippe Chouard, 1970. © 2024 Domaine de Sceaux. Tous droits réservés.

